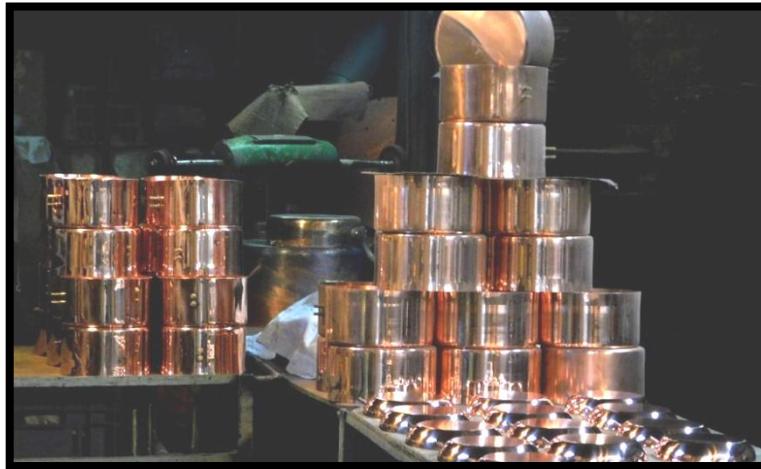


**Vous invite à une escapade  
à Villedieu-les-Poêles  
Le jeudi 12 mars 2026**



**Arts & Savoirs**  
Association intercommunale  
[www.artsetsavoirshoulgate.com](http://www.artsetsavoirshoulgate.com)

 Arts et Savoirs Houlgate



Au fil des rues de la cité sourdine, découverte du Villedieu historique et artisanal, des Chevaliers de l'Ordre de Malte aux artisans du cuivre.

Notre guide vous emmènera à travers les rues pavées de la vieille ville, vous dévoilant les récits fascinants des habitants et des événements qui ont façonné son destin. Chaque coin de Villedieu-les-Poêles raconte une histoire et cette visite vous invite à en découvrir tous les secrets cachés.

## Programme de la journée

**Attention, le car ne pouvant pénétrer dans la vieille ville, toutes les visites se font à pied, munissez vous de chaussures confortables.**

**07h30** - Départ (parking de la petite vitesse, derrière la gare de Houlgate).

**9h45/ 10h** - Visite de la ville avec un guide conférencier. Cette promenade d'1h30 avec ses haltes commentées, offre une escapade originale à travers le temps. Ses rues étroites résonnent encore des récits de bravoure et de sacrifice de ses chevaliers.

**11h30** - Visite de la **Fonderie de cloches Cornille-Havard**

La fonderie de cloches est l'héritière d'une longue tradition de fondeurs installés à Villedieu-les-Poêles depuis le Moyen-âge. A l'époque on fondait les cloches au pied des églises ! Dans l'atelier construit en 1865, les traditions ancestrales se marient avec technologies de pointe... Une centaine de cloches monumentales y voient le jour chaque année, dont les cloches de Notre-Dame de Paris en 2013.

**12h30** - Menu Normand au restaurant **le Fruiter** :

- Ⓐ Cassolette de la mer gratinée à la crème d'oignons
- Ⓐ Longe de porc farcie aux petits légumes, sauce Vallée d'Auge
- Ⓐ Sourdin (biscuit Joconde, mousse légère parfumée au cidre, pommes caramélisées)
- Ⓐ ¼ de vin par personne (rouge-blanc-rosé), eau, café

**15h** - Visite de l'**Atelier du cuivre**

En visitant l'atelier du cuivre, vous effectuerez un voyage ludique et pédagogique dans le passé, **au temps des dinandiers** ! Dans cet atelier, on a regroupé au 19e siècle tous les métiers du travail du cuivre (la dinanderie) : repoussage, étamage, martelage. Autant d'étapes et de savoir-faire nécessaires à la conception des objets en cuivre, à découvrir avec les démonstrations des artisans à leur poste de travail !

**16h15** - Détour par l'office du tourisme pour découvrir dans la salle des expositions sur une surface de **90 m<sup>2</sup>** la Vitrine des Métiers d'Art. Cet espace a été aménagé pour accueillir de nouvelles œuvres d'artisans d'art et d'artistes originaires du Grand ouest.

**17h30 – Fin de la visite et retour sur Houlgate**

**19h30 – Arrivée au parking de la gare de Houlgate**

**Coût : adhérents : 80 € - Non adhérents : 93 €**

(Pourboires guide, service, chauffeur inclus)

**Coupon réponse ci-joint**

## Transport

Car affrété

Covoiturage

Véhicule personnel

**Coupon réponse : « VILLEDIEU » prévu le 12 mars 2026**

Participant 1 Nom, ..... Téléphone.....

Participant 2 Nom, ..... Téléphone.....

Adresse Mail : .....

Adhérent ..... x **80 €** = ..... Non adhérent ..... x **93 €** = .....

**Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs**, sous enveloppe avec indication « **Arts et Savoirs Villedieu** », à déposer à la **Mairie de Houlgate**

**Avant le 26 février 2026**

Pour tout renseignement : **Danièle HODOT-PARISOT – 07.76.54.89.44**  
Email : [daniele.hodot@sfr.fr](mailto:daniele.hodot@sfr.fr)

**RAPPEL : les adhérents restent prioritaires sur les non-adhérents quelle que soit leur date d'inscription.**

## Politique d'assurance de « Arts & Savoirs » en cas de désistement pour toute sortie (spectacle, voyage, etc.)

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec la liste d'attente** nous retenons :

- Désistement de 30 jours à 21 jours avant la sortie nous retenons 50% du coût
- Désistement de 20 jours à 9 jours avant la sortie nous retenons 65% du coût
- Désistement de 8 jours à 0 jour avant la sortie nous retenons 100% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.



J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Date & signature :

